

AEM-SCMV

Liste des bases légales et recommandations



Au niveau **fédéral**

- Code des obligations
- Loi sur le travail et ses ordonnances
- Loi sur l'égalité (Leg)
- Toutes les lois fédérales en matière d'assurances sociales : LAA, LAMal, LAVS, LAI, LAPG, LACI, LAFam, LPC (loi sur les prestations complémentaires), LPP
- Loi fédérale sur la protection des données (LPD, nLPD dès le 01.09.2023)
- Loi fédérale sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises (Loi sur la participation)
- Loi fédérale sur le travail au noir (LTN)
- Code de procédure civile suisse
- Le Code civil suisse, art. 80 et suivants
- OFC : art. 67a Constitution Suisse
- SECO : directives, recommandations et règlements d'applications
- Les différentes réglementations MSST

Au niveau **cantonal**

- FEM (fem-vd.ch)
- Canton de Vaud, Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF)
- Canton de Vaud, Service des affaires culturelles (SERAC)
- Canton de Vaud, Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
- Loi sur les subventions du 22 février 2005 (LSubv) et son règlement d'application du 22 novembre 2006 (RLSubv)
- Loi sur les écoles de musique du 3 mai 2011 (LEM) et son règlement d'application
- Loi sur la protection des données personnelles du 11 septembre 2007 (LPrD)
- Loi sur l'information du 24 septembre 2002 (LInfo)

Les associations faïtières telles l'AEM-SCMV, l'AVCEM et l'ASEM fournissent également des recommandations de bonnes pratiques.

De nombreuses **organisations** ressources sont actives :

SUVA, Centre patronal, la Clinique du travail, la Chambre du commerce, SwissFoundations, J+M, Promotion Santé suisse, Association Espas, Association Aspce,...